

VILLE DE VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

**Judi 10 avril 2025  
à 20 heures  
à l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil**

avec l'ordre du jour suivant :

### Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 10 février 2025

#### DIRECTION DES FINANCES

1. Budget principal – Approbation du compte de gestion de l'exercice 2024,
2. Budget principal – Approbation du compte administratif de l'exercice 2024,
3. Budget principal – Affectation du résultat de l'exercice 2024,
4. Budget principal – Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 et prévision d'affectation sur l'exercice 2025,
5. Fixation des taux des impôts locaux pour l'année 2025,
6. Adoption du budget primitif 2025,
7. Approbation du rapport de la CLECT du 29 janvier 2025,
8. Attribution de subventions de fonctionnement de moins de 10 000 € aux associations au titre de l'année 2025,
9. Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association des Familles au titre de l'année 2025,
10. Attribution d'une subvention au Trait d'union de Verrières-le-Buisson (TUVB) au titre de l'année 2025,
11. Subvention aux copropriétés pour l'entretien des voies privées ouvertes à la circulation générale,
12. Attribution d'une subvention au CCAS au titre de l'année 2025,
13. Contribution obligatoire aux écoles Notre-Dame de l'Assomption et Steiner Waldorf au titre de l'année 2025
14. Subvention de fonctionnement au groupe scolaire Sophie Barat au titre de l'année 2025,
15. Politique tarifaire 2025 : modification et adaptation des tarifs de certaines prestations municipales,

#### DIRECTION GÉNÉRALE

16. Création du GCSMS « La Maison de Luce et Léon » ayant pour objet la prise en charge à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
17. Convention d'aménagement pour la mise à disposition d'équipements urbains durables, écologiques et sportifs, à titre gratuit pour la Ville de Verrières-le-Buisson et contrat d'aménagement,

#### DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

18. Présentation de l'état annuel des indemnités perçues par les élus,

#### DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

19. Passation d'avenants aux marchés publics relatifs à la réhabilitation et agrandissement du centre culturel André Malraux,

#### SERVICE SCOLAIRE

20. Création d'une école primaire « Honoré d'Estienne d'Orves »,

#### DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

21. Mise à jour du règlement intérieur de l'Espace Bernard Mantienne (EBM),
22. Demande de subventions à la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'élargissement des horaires d'ouverture de la médiathèque André Malraux.

#### DÉCISIONS DU MAIRE

Le Maire,



François Guy TRÉBULLE

